



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des commissaires de la Commission scolaire des Phares sont honorés

Rimouski, le 20 novembre 2014 – La Commission scolaire des Phares est heureuse d'annoncer que quatre membres de l'ancien et de l'actuel conseil des commissaires ayant contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de l'éducation sont honorés par la Fédération des commissions scolaires du Québec. M. Raymond Tudeau reçoit la médaille d'argent de l'Ordre du mérite de la Fédération. Pour leur part, M^{me} Pauline Michaud, M. Alain Rioux et M. Jean-Maurice Lechasseur sont récipiendaires de la médaille de bronze. Les distinctions ont été remises aux récipiendaires par la Fédération lors d'un souper-reconnaissance qui s'est tenu à l'école Saint-Jean le 19 novembre.



M. Raymond Tudeau reçoit la médaille d'argent de la Fédération des commissions scolaires du Québec des mains de M. Richard Flibotte, vice-président de la FCSQ.

La médaille d'argent de l'Ordre du mérite de la Fédération est réservée aux personnes exceptionnelles qui ont fait leur marque au niveau régional dans le monde de l'éducation. Ces personnes doivent avoir été une source d'inspiration pour leurs pairs et sont reconnues pour leur leadership, leur influence, leur engagement social et communautaire et pour avoir favorisé un partenariat entre le monde de l'éducation et le milieu socioéconomique. L'Ordre du mérite de la Fédération décerne une médaille de bronze aux personnes ayant œuvré au service d'une commission scolaire et qui ont su mettre en œuvre des activités ou des programmes qui ont favorisé la réussite éducative des jeunes.

« Nous sommes très touchés que tout le travail accompli par M. Raymond Tudeau pour l'avancement de l'éducation publique et pour la promotion de la Commission scolaire des Phares soit souligné de cette façon. Nous tenions aussi à mettre en lumière l'engagement de trois autres commissaires pour qui l'éducation publique n'a pas de prix et qui n'ont ménagé aucun effort pour développer les services aux élèves », a déclaré M. Gilbert Labrie, membre du comité

organisateur de l'événement et membre du conseil des commissaires de la Commission scolaire de 2006 à 2014.



M. Jean-Maurice Lechasseur, M^{me} Pauline Michaud et M. Alain Rioux reçoivent la médaille de bronze de la Fédération des commissions scolaires du Québec des mains de M. Richard Flibotte, vice-président de la FCSQ, et M. Raymond Tudeau.

-30-

Source : Gilbert Labrie, membre du comité organisateur
418 724-7229

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.